



# Congrès 2018

*Paris*

***Ce 41<sup>ème</sup> congrès de l'UNME a réuni 26 adhérents représentant 20 associations (21 établissements). Il a eu lieu du 17 au 18 mai 2018 au CISP Kellermann à Paris et s'est déroulé conformément au programme annoncé. Vous trouverez ci-après l'ensemble des documents présentés :***

- ❖ **L'allocution de la présidente**
- ❖ **Le point sur le rapprochement de branches**
- ❖ **Le rapport moral**
- ❖ **Le rapport financier**
- ❖ **Le vote de consultation pour le choix de la branche d'accueil**

# L'allocution de la présidente

*Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,  
Chères adhérentes, chers adhérents,  
Chers amis,*

*Bonjour à toutes et tous, merci d'être présents malgré les grèves.*

*Nous nous retrouvons après une année qui comme vous l'avez lu dans le rapport moral fût très chargée en réunions, échanges de mails, conférences téléphoniques etc.... Nous n'avons ménagé ni notre temps ni notre peine, tout en assurant le quotidien et en essayant de répondre aux diverses demandes.*

*Le rapprochement de branches a été l'essentiel de nos préoccupations et sera le sujet principal de ces deux jours.*

*Je voudrais remercier pour leur immense disponibilité, leur travail efficace tous les administrateurs qui sont bénévoles et un grand merci tout particulier à Rodolphe Du Gardin qui a fait un travail formidable auprès de nombreux foyers en organisant plusieurs réunions afin de donner un maximum d'informations concernant la complexité de ce rapprochement de branches.*

*Le projet associatif grâce à la participation de vous tous est enfin rédigé et je pense que vous saurez l'apprécier.*

*Je souhaite que nous continuions à travailler ensemble dans la bonne entente et la transparence, et si l'UNME est une petite Union par le nombre de ses adhérents, elle est une Union pleine d'énergie qui saura se faire entendre, et pourra être grâce à vous présente l'an prochain pour fêter ses 50 ans.*

*Hélène Bainier*

# Rapprochement de branche

Congrès UNME - Paris - Mai 2018

Ateliers du 17/05



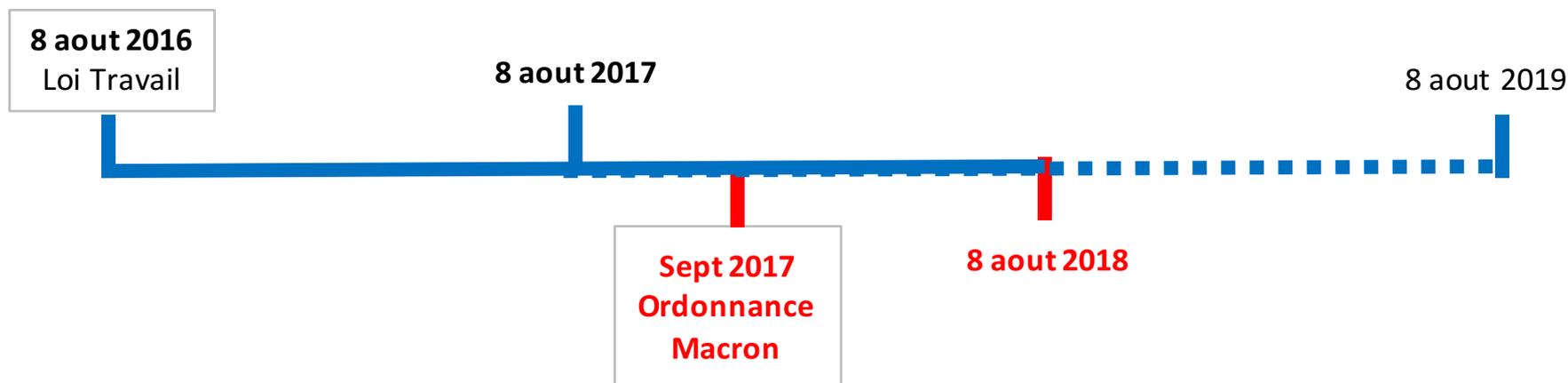
# I – La démarche / le calendrier

Une volonté politique : Passer de **700 branches professionnelles** à **200**

- **Les plus petites** doivent rejoindre les plus grandes
- **5 ans pour harmoniser les CCN à fusionner**, tant que les syndicats autour de la table sont représentatifs, **soit 3 ans** à compter de l'été 2018

La loi Travail donnait trois ans aux branches de moins de 5 000 salariés pour fusionner d'elles-mêmes avant fusion administrée par le ministère

**Les ordonnances Macron rabattent le calendrier d'un an => aout 2018**



Le 3 juillet 2018, notre dossier passera devant  
la Commission Nationale de la Négociation Collective (CNCC)

## II – Les branches identifiées, les syndicats employeurs



### La CEPNL

Confédération des Etablissements Privés Non Lucratifs

**AEUIC**

**FNOGEC**

**FESIC**

### La Branche de l'EPNL

Etablissement. Privés Non Lucratif

100 000 salariés

CCN EPNL en construction

Chp1 CCN...

Chp2 CCN...

Chp3 CCN...

Chp4 CCN...

Chp5 CCN...

Chp6 CCN...

Chp7 CCN...

Chp8 CCN...

Chp9 **CCN SEP 2015**

### La Branche Animation

200 000 salariés

### La Branche FSJT

Foyers et Service pour Jeunes

Travailleurs

5 000 salariés

**CCN FJT**

### Le CNEA

Conseil  
National  
des Employeurs  
d'Avenir

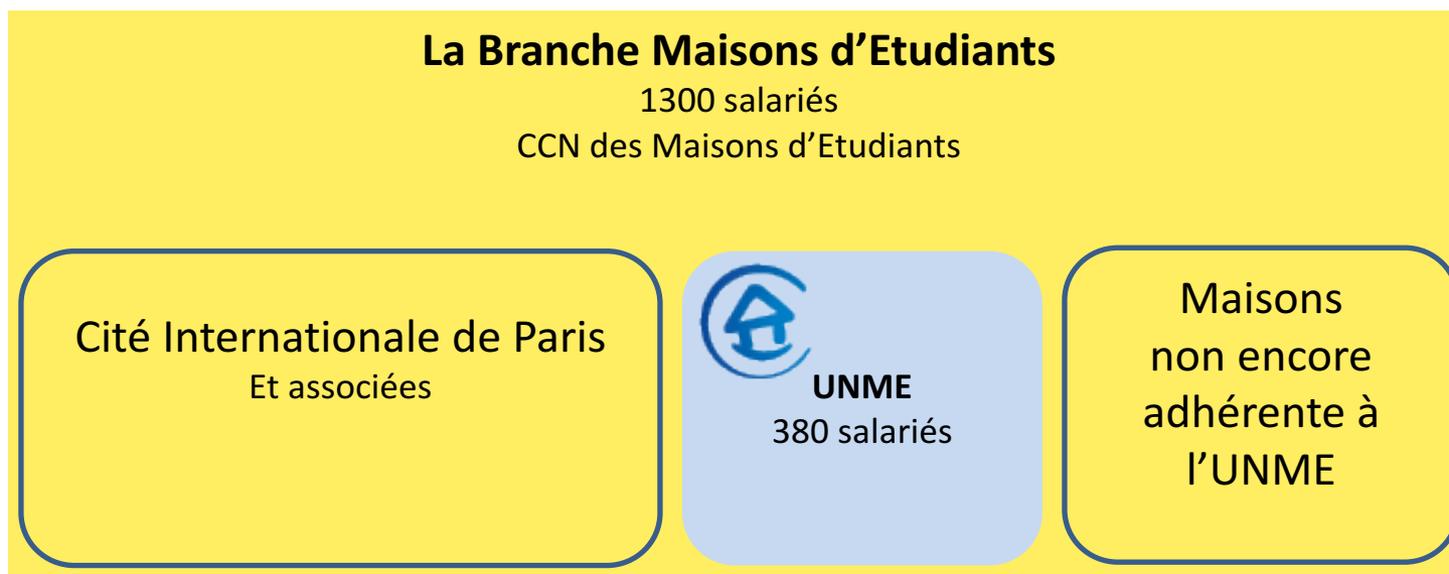
### La Branche Tourisme Social et solidaire

### La Branche du Sport amateur



## La branche Maison d'étudiants :

L'UNME est le **seul syndicat employeur** représentatif de la branche, mais représente moins du tiers des salariés



### III – Démarche paritaire et représentativité



Les organisations de salariés (OS) participent au processus de rapprochement.

✓ **Sur l'accord de rapprochement :**

Les OS pesant au moins 30% (représentativité) doivent approuver l'accord,  
Les OS pesant au moins 50% (représentativité) peuvent s'y opposer

✓ **Une fois l'accord conclu :**

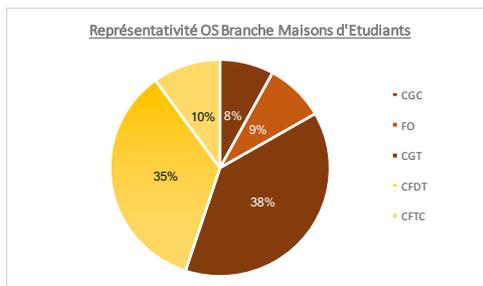
Elles siègent à la table des négociations pour l'harmonisation des CCN

Ces dispositions concernent **les syndicats des deux branches qui fusionnent**

La **représentativité** au sein de la branche **Maison d'Étudiants**

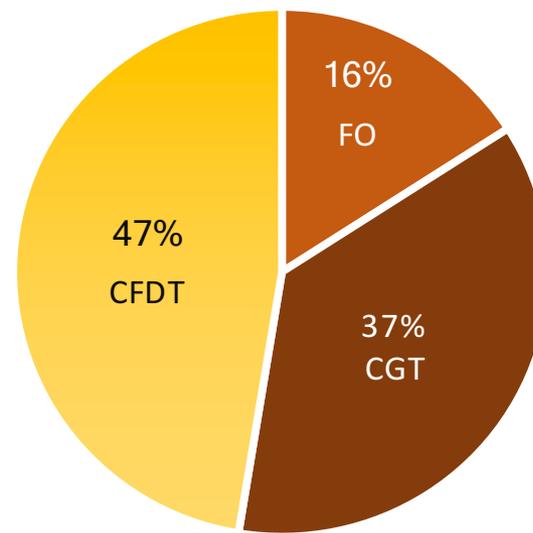
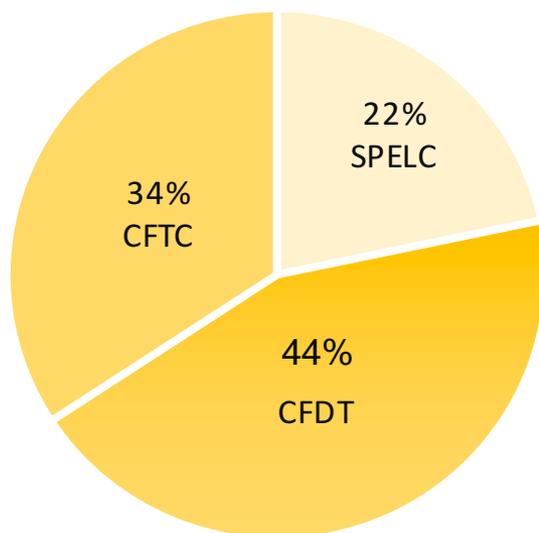


# La représentativité au sein des branches EPNL et FSJT



## Représentativité OS Branche EPNL

## Représentativité OS Branche FSJT



La CGT pèse environ 5% au sein de la branche EPNL, elle n'y est donc pas représentative

■ SPELC ■ CFDT ■ CFTC

■ FO ■ CGT ■ CFDT

## IV – les actions de l'Union depuis mai 2017



Sept 2017 : Lancement de **l'étude Formacom** (comparaison des CCN),

Novembre : Restitution de l'étude FORMACOM au CA et en CPN  
=> **Premier positionnement des OS**

Décembre : Lancement de la mission accompagnement de **M<sup>e</sup> Grandjean**  
=> Rencontre avec **la direction générale du travail (DGT)**

Janvier 2018 : Demande de mesure de la représentativité consolidée des OS avec les branches EPNL et la FSJT auprès de la DGT :

- ✓ Rencontre **CNEA du 19 février**
- ✓ Rencontre **CEPNL du 6 mars**
- ✓ Rencontres **FEP-CFDT du 20 mars et du 2 mai**



# V – La position des acteurs

## La CEPNL

- 1° Première ouverture
- 2° Blocage du CA

## Le CNEA

- 1° Accueille l'UNME
- 2° pour créer :

### La CEPNL

Confédération des Etablissements Privés Non Lucratifs

**AEUIC**

**FNOGEC**

**FESIC**

### La Branche de l'EPNL

Etablissement. Privés Non Lucraf

100 000 salariés

CCN EPNL en construction

Chp1 CCN...

Chp2 CCN...

Chp3 CCN...

Chp4 CCN...

Chp5 CCN...

Chp6 CCN...

Chp7 CCN...

Chp8 CCN...

Chp9 **CCN SEP 2015**

### Le CNEA

Conseil  
National  
des Employeurs  
d'Avenir

### La Branche du Logement accompagné

en intégrant les :

**FSJT** (5 300 salariés)

**SOLIHA** (2 800 salariés)

**Maisons d'Etudiants** (1300 salariés)

**Foyers de migrants**

**Résidences sociales**

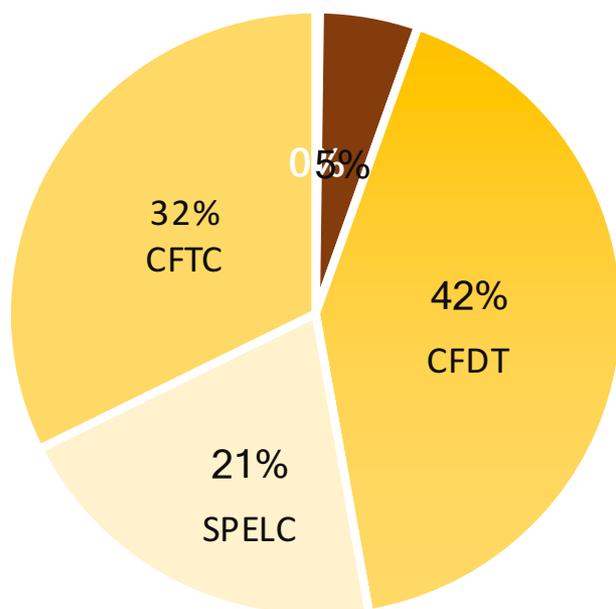
**Régies de quartier** (5000 salariés)

**Bailleurs sociaux**

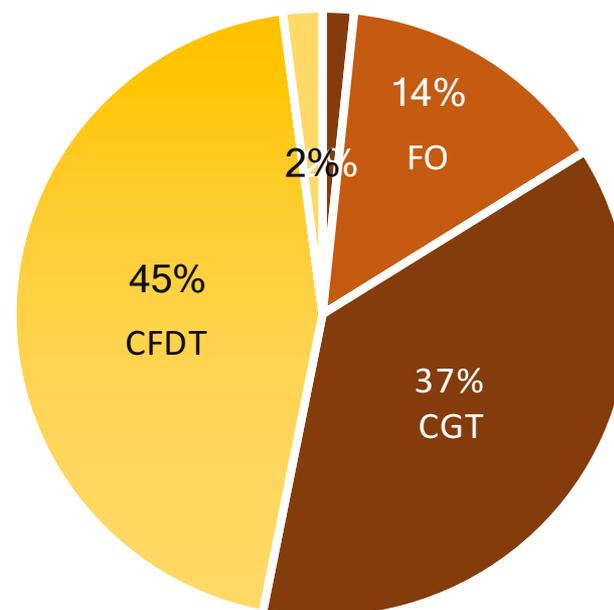
# Estimation représentativité consolidée UNME+EPNL et UNME+FSJT



Estimation Représentativité consolidée UNME EPNL



Estimation Représentativité consolidée UNME FSJT



CGC	FO	CGT	CFDT	SPELC	CFTC
0,1%	0,1%	5,2%	41,9%	20,4%	32,0%

CGC	FO	CGT	CFDT	CFTC
1,6%	14,4%	37,0%	44,8%	2,1%

\* La CGT pèse pour 5% dans la branche EPNL, raison pour laquelle elle n'y est pas représentative

**CGT, CGC, FO** sont clairement positionnées **pour la branche FSJT**  
**CFDT et CFTC** sont historiquement positionnées **pour la branche EPNL**, mais...



## VI – Les points clefs et les options

### La CEPNL

- ✓ Complémentarité métier
- ✓ Surcoût salarial 3%
- ✓ Stabilité de la branche



Positionnement des syndicats  
Positionnement de la DGT

### Le CNEA

- ✓ Convergence métier
- ✓ Surcoût salarial 18%
  - Un modèle à adapter
  - Un 13eme mois à négocier en entreprise
- ✓ Un champ en construction



Capacité des Maisons à absorber le choc éco.

### Les options de l'UNME

Une fusion absorption avec la CEPNL : application immédiate de la section 9 de la convention collective EPNL, sans négociation

Une fusion négociée avec le CNEA

Une fusion administrée par le Ministère du Travail

# Groupes de discussion du 17/05

## Groupe N°1

Mme Cecile Montlaluc  
M Philippe Pallier  
Mme Hélène Bainier  
M. Marc Melin  
Mme Nicole Promé  
M Fabrice Bravard  
Sr. Elisabeth de Manda Grancey  
Mme Sanaz Nadjafsadeh  
Sr. Marie Touma

## Groupe N°2

Mme Soazig Lanco  
M Rodolphe du Gardin  
M Vincent Verwarede  
Mme Aïda Sellami  
Mme Marie-Renée Chenu  
Mme Stephanie Jugé  
M Jean Jacques Carré  
Sr Mara Mejia Chacon

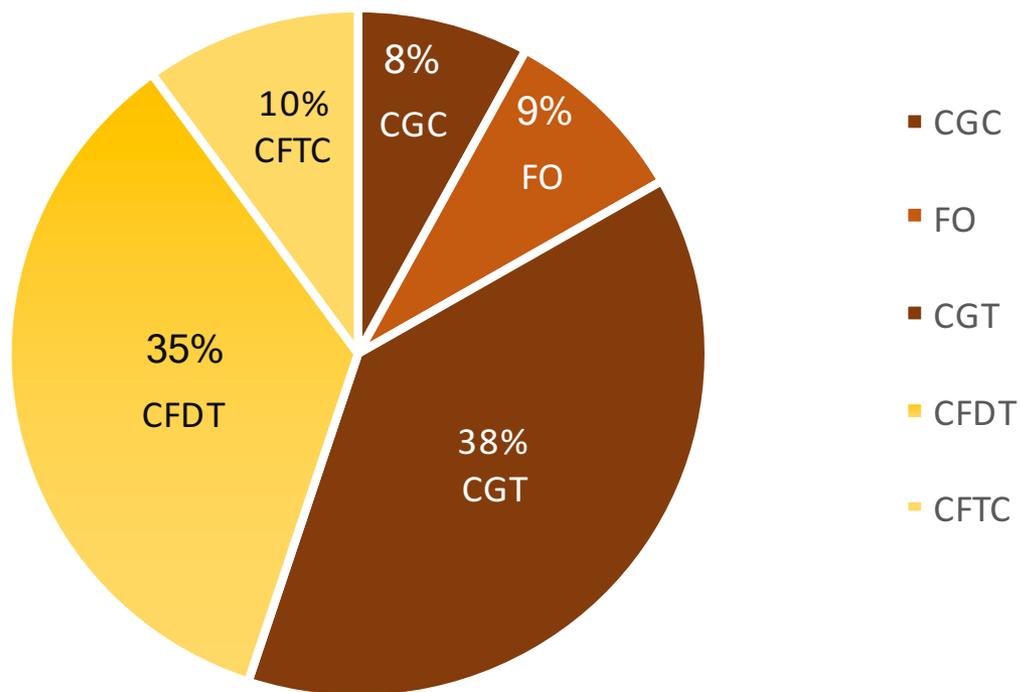
## Groupe N°3

Mme Sylvie Rouffiat  
M Nicolas Aussedat  
M Frederic Rouge  
Mme Martine Moulin  
Mme Jeanne Poiriel  
Sr. Marie José François  
M Sylvain Brossy  
Ombeline Meaudre



## Annexe : La représentativité au sein de la branche Maisons d'Etudiants

Représentativité OS Branche Maisons d'Etudiants



# Rapport moral

Congrès UNME - Paris - Mai 2018

## I - Fonctionnement de l'UNME

### Depuis le congrès de mai 2017 :

- ☐ Respect du calendrier fixé mais ordonnance Macron : 1 an de moins pour le ***processus de rapprochement des branches***

### Depuis le 2 novembre 2017 :

- ☐ Missions assurées par Rodolphe du Gardin (nouveau directeur délégué)
- ☐ Administrateurs engagés sur les dossiers en cours
- ☐ Appui renforcé par l'arrivée d'Ombeline Meaudre, stagiaire (février 2018)

### 1. Un nouveau directeur délégué

**AGE novembre 2016** : désistement de la candidate pressentie

**Charge de travail et complexité des dossiers** : un délégué immédiatement opérationnel, Rodolphe du Gardin

#### Missions principales :

- Pilotage du processus de rapprochement des branches
- Appui au réseau des dirigeants de Maisons

→ ***Pérenniser les Maisons & développer le réseau*** ←

## 2. Des experts au service des Maisons d'étudiants

### Appui d'experts dans le Droit du travail et du logement.

Intervention de :

- ✓ Maître **Aline Coulon** en droit du travail : elle connaît aussi bien les Maisons d'étudiants que la Convention Collective Nationale ;
- ✓ Maître **Peter Schaefer**, spécialiste en droit du logement : il a validé les premières fiches techniques travaillées en réunion générale et continuera à appuyer l'UNME et ses adhérents sur ces questions au quotidien ;
- ✓ Maître **Sébastien Grandjean**, avocat conseil en droit du travail et négociation collective : il accompagne l'UNME dans le processus de rapprochement des branches professionnelles.

### 3. Des administrateurs engagés

Plusieurs commissions se sont formées durant cette année :

- ❑ Janvier à septembre 2017: **Commission recrutement**
- ❑ Mai 2017 à mars 2018 : **Commission « projet associatif »**
- ❑ Depuis novembre 2017: **Groupe de travail permanent « rapprochement de branches »**

**Le CA s'est réuni 7 fois**  
**La CPN s'est réunie 5 fois**

#### **Sorties du CA :**

- ✓ Rodolphe DU GARDIN
- ✓ Jean Christophe ABGRALL

#### **Rentrées au CA :**

- ✓ Me Minh Thu Thuy NGUYEN, vice-présidente d'EMK-les Etudiants du Mékong et directrice du foyer Pierre Olivain

#### **Candidat au CA :**

- ✓ M. Dominique MOUSSIÈRE, directeur de la Maison Chavarot et du Corum St Jean

## 4. Un maillage régional à préserver et développer

### Diminution du nombre de foyers adhérents de l'UNME

Depuis le congrès de mai dernier :

- Résiliation** de 2 foyers (Thérèse Chappuis à Paris et La Maison familiale à Toulouse) ;
- Fermeture** de 2 foyers (Avignon et Angers) ;
- 1 candidature** (Paris).

**Objectif** : « prévenir » les fermetures,

**L'UNME aujourd'hui >> 49 adhérents \***

## II – Les chantiers et réalisations 2017/2018

### 1. Représentativité, négociation et rapprochement de branches

#### a. L'UNME syndicat patronal représentatif de la branche des Maisons d'étudiants

*Dossier de représentativité présenté abouti*

→ **L'Arrêté du 26 juillet 2017** : l'UNME, seul syndicat patronal représentatif de la branche Maison d'Etudiants et donc **habilité à négocier la Convention Collective Nationale (CCN)** des Maisons d'étudiants (IDCC 1671).

→ **L'Arrêté du 21 juillet 2017**: organisations syndicales représentatives dans la branche des Maisons d'étudiants

- La CGT : 38,41%
- La CFDT : 34,92%
- La CFTC : 10%
- La CGT-FO : 8,73%
- La CFE-CGC : 7,94%

*Représentativité valable 4 ans*

*&*

*Remesurée à l'issue des prochaines élections professionnelles - juin 2021*

## **b. Les négociations en CPN**

### **Thèmes abordés :**

- Le taux conventionnel de prise en compte de l'ancienneté des salariés en congé parental, de **50 à 100%** au 1/01/2018
- L'augmentation du point conventionnel,
- La mise en place de la Commission Paritaire Nationale d'Interprétation et de Concertation (CPPNIC) en lieu et place de la CPN (mise en conformité avec les dispositions de la loi travail),
- Le rapprochement des branches professionnelles.

### **b. Les démarches entreprises dans le cadre du rapprochement de branche**

- Lancement de l'étude Formacom (comparaison des CCN), septembre 2017
- Restitution de l'étude FORMACOM au CA et en CPN
- Lancement de la mission accompagnement de M<sup>e</sup> Grandjean
- Rencontre avec la direction générale du travail (DGT) en décembre 2017
- Demande de mesure de la représentativité consolidée des organisations syndicales pour les deux branches EPNL et FJT auprès de la DGT en janvier 2018
- Rencontre UNME CNEA du 19/02/18
- Rencontre EPNL du 6/03/18
- Rencontres FEP-CFDT du 20/03/18 et du 02/05/18

## 2. L'appui au réseau des dirigeants de Maison

### a) La relance des réunions régionales

**Depuis novembre 2017 reprise des réunions régionales :**

- 4 en IdF, 2 à Toulouse, 2 à Lyon
- Visite de Rodolphe du Gardin dans 3 villes : Marseille, Strasbourg et Dijon

**Objectifs:** informations sur les chantiers en cours + mise en place de boîte à outils pour les adhérents + travail sur les fiches techniques

### a) Le Service civique

Dépôt du dossier d'agrément collectif au Service civique.

Service civique aux conditions suivantes :

- Pas de substitution à un emploi salarié substituer à un emploi salarié,
- 24h/semaine ;
- Coût mensuel pour l'association d'accueil : 110€/mois environ

Le processus détaillé sera expliqué à chaque adhérent et si l'agrément est accepté par l'agence du Service civique, il devrait être effectif en septembre 2018.

### c) Les assurances

2 études confiées au cabinet de courtage CAG Boidevesi pour réduire les primes d'assurances à deux niveaux :

#### La Responsabilité Civile dirigeants :

- Couvre les dommages et intérêts en cas de faute professionnelle à hauteur d'une somme allant de 30 000 à 100 000€/personne.
- L'UNME porte un contrat unique couvrant l'ensemble des adhérents
- Responsabilité Civile dirigeants **incluse dans la cotisation UNME**

#### L'assurance multirisques habitation :

- Négociation contrat cadre habitation sur le base d'un cahier des charges adapté aux besoins
- Prime** basée sur un prix **au m<sup>2</sup>**, **chaque association adhérente pourra évaluer l'intérêt de ce contrat** au regard de celui dont elle dispose. Elle pourra alors **finaliser** ce nouveau contrat **directement avec CAG** au titre de son adhésion à l'UNME.

## d) La communication interne

Mise en place d'un **groupe Facebook** privé par Ombeline Meaudre (invisible pour les non-adhérents)

**Objectif** : favoriser les échanges entre dirigeants des Maisons d'étudiants, notamment sur les thèmes suivants :

- retour d'expériences,
- fournisseurs et solutions,
- partage d'évènements à venir,
- questions diverses sur nos pratiques de dirigeants,
- cas de figure, cas de conscience...

**Perspectives** : évolution vers une structure type blog ou forum

## d) Le Site internet

**Modernisation du site internet** :

- Possibilité d'actualisation des données des adhérents
- Mise en place d'un module « chambres disponibles »
- Contrat de maintenance intégrant les éventuelles modifications/évolutions

### 3. Le projet associatif

Le fruit d'un travail collectif lancé en mai 2017,

→ **Un diagnostic de l'UNME et un projet qui nous engage pour 5 ans** ←

Il se structure de la façon suivante :

#### **I. La démarche fondatrice**

*Repères historiques*

*Un contexte de mutation*

*Le regroupement des branches professionnelles*

#### **II. Les principes qui guident l'action de l'UNME et ses adhérents**

*Les valeurs de l'UNME*

*Les valeurs partagées des Maisons adhérentes*

#### **III. Des missions réaffirmées par ses adhérents**

*Animer développer le réseau*

*Construire un référentiel d'informations...*

*Travailler au niveau national sur les dossiers structurants pour les Maisons d'étudiants*

*Promouvoir le modèle Maisons d'étudiants*

#### **IV. La gouvernance et les ressources**

*Gouvernance*

*Ressources*

#### **V. Perspectives et révision du projet**

### III – Les chantiers à venir

#### 1. Le soutien aux Maisons économiquement fragiles

Soutien des associations adhérentes économiquement fragiles

Sous différentes formes :

##### a) L'AGEME : L'Association de Gestion des Maison d'Etudiants

- Créée pour permettre la reprise des Maisons d'étudiants en difficulté.
- Propriétaire de la résidence La Gravette à Toulouse
- 23 novembre 2017 : l'UNME rentre au bureau de l'AGEME en tant que première héritière des actifs de l'AGEME en cas de dissolution
- Projet de mise en place d'un fond de dotation

## **b) Des missions d'audit au profit des adhérents**

### **Mise en place d'audit au profit des adhérents**

**But** : établir un diagnostic avec préconisations, calendrier et éventuel accompagnement

**Durée** : 1 ou 2 jours

**Basé sur** : un référentiel maison à établir

## **b) L'anticipation des fermetures potentielles d'établissements**

- Aide à la recherche de solutions pour éviter les fermetures de maisons en difficultés
- Communiquer/échanger pour anticiper les risques
- Appui sur les liens de proximité et de solidarité propres à l'Union

## 2. Le statut juridique des Maisons

Le chantier sur le statut juridique des Maisons d'étudiants comprendra **3 étapes** :

1. Une actualisation de l'étude Delsol déjà réalisée
  2. Identification de moyens pour arriver à des résultats concrets
  3. Mise en œuvre des actions suivantes
- Pour sécuriser le contrat de résidence, une des pistes pourrait être de le coupler à une « convention de résidence » qui préciserait la durée du contrat comme cela se fait déjà pour les Maisons de retraite par exemple.
  - En ce qui concerne la CAF, l'objectif est de préciser et de faire valoir nos missions d'accueil et d'accompagnement au profit des jeunes, ainsi que l'absence de subventions publiques pour que nos résidents puissent bénéficier du même niveau d'ALS que s'ils étaient hébergés chez un particulier.

### 3. La communication externe

**Problème :** sous exposition médiatique auprès de partenaires potentiels

**Actions :**

- Réalisation et mise à disposition d'une plaquette et d'un kit complet de communication (pochette à rabat et dossier numérique sous forme de fiches + page Facebook + dossier de presse)
- Participations aux manifestations autour du logement étudiant (participation au Forum 2018 organisé par le CLLAJ de Paris au CIDJ le 9/06/18)
- Communication axée vers :
  - ✓ Les journalistes spécialisés « vie étudiante »
  - ✓ Les partenaires possibles (CAF, CROUS, CLLAJ, CampusFrance, Organisations étudiantes, Observatoires...),
  - ✓ Les pouvoirs publics, au niveau national et au niveau local
- Démarcher les foyers non-encore adhérents à l'UNME, par contacts directs, par le biais des adhérents et des réunions de travail et d'information.

## 4. La recherche de partenaires

**Projet d'alliance avec des partenaires équivalents en termes d'objectifs, de taille et de métiers**

**But** : mutualiser les ressources au profit des adhérents.

**Première étape** : rencontres organisées avec l'ARFJ (Association des Résidences et Foyers de Jeunes) et le service « jeunes » du diocèse de Paris (démarche commune vers des foyers parisiens menacés de fermeture...) en 2017

## Conclusion

**2017-2018 année de l'action** : mise en acte des décisions prises par les adhérents lors de l'AGE du 23 novembre 2016 et déclinées dans le projet associatif à cinq ans de l'Union.

**Défis:** trouver les ressources, le temps et l'énergie pour développer et redynamiser l'UNME dans un contexte de concurrence accrue du secteur marchand.

**Atouts à développer:** valorisation de notre mode d'accueil et d'accompagnement

*« C'est donc notre capacité à réfléchir et à travailler ensemble qui nous permettra de nous adapter au contexte, aux attentes des jeunes et de surmonter les difficultés économiques auxquelles nos adhérents pourront être confrontés.*

*Plus que jamais, le développement de l'Union est nécessaire, il passera par ses adhérents qui dans le cadre d'un service rénové, devront en être les meilleurs promoteurs. »*

## Rapport moral UNME - mai 2018

Donnez-vous quitus moral au rapport d'activité de l'UNME pour l'année 2017 2018 ?

Approuvez-vous la nomination des administrateurs suivant ?

Sr Minh Thu Thuy NGUYEN,  
vice-présidente d'EMK et directrice du foyer Pierre Olivain (Paris)

# Rapport financier

Congrès UNME - Paris - Mai 2018

## Les charges

	2 015	2 016	2 017	écart
<b>CHARGES</b>				
edf	476.98	424.83	111.39	-313.44
petit équipement	734.26	2 702.41	0.00	-2 702.41
fournitures	1 334.46	667.94	336.10	-331.84
prestations/ss-traitance	1 347.19	1 403.91	2 370.60	966.69
loyer	10 854.44	10 854.44	0.00	-10 854.44
entretien	90.20	347.00	0.00	-347.00
assurances	1 499.03	1 377.62	528.00	-849.62
documentation	1 404.76	532.42	1 978.76	1 446.34
frais de congrès et colloques	11 545.21	8 936.26	3 199.61	-5 736.65
honoraires	1 596.00	1 500.00	10 264.00	8 764.00
déplact/miss/récept.	7 919.07	11 028.35	9 114.33	-1 914.02
PTT affranchissement	236.85	678.58	195.12	-483.46
téléphone et internet	1 149.81	1 286.71	902.40	-384.31
frais bancaires	129.11	147.91	276.60	128.69
appointements	29 445.36	16 640.51	3 973.74	-12 666.77
charges sociales	14 396.74	9 301.54	3 428.00	-5 873.54
congés + ind	-458.22	16 454.92	0.00	-16 454.92
différence de règlement	-0.40	189.73	484.54	294.81
dotation amortissement	1 121.25	544.78	0.00	-544.78
	<b>84 822.10</b>	<b>85 019.86</b>	<b>37 163.19</b>	<b>-47 856.67</b>

## Les produits

	2 015	2 016	2 017	écart
<b>PRODUITS</b>				
cotisations	57 167.37	58 502.00	58 543.98	41.98
subventions	5 000.00	5 000.00	5 000.00	0.00
participations congrès	7 775.00	4 964.13	2 840.00	-2 124.13
produits divers			312.00	312.00
produits financiers	878.74	624.37	627.79	3.42
différences de règl		11.91	0.45	-11.46
	<b>70 821.11</b>	<b>69 102.41</b>	<b>67 324.22</b>	<b>-1 778.19</b>

## Le résultat

	2015	2016	2017	Ecart
Produits	70 821,11	69 102,41	67 324,22	-1 778,19
Charges	84 822,10	85 019,86	37 163,19	-47 856,67
<b>Résultat</b>	<b>14 000,99</b>	<b>15 917,45</b>	<b>-30 161,03</b>	<b>-46 078,48</b>

	2015	2016	2017	écart
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations nettes</b>				
Agencements Installations	544.78	0.00	0.00	0.00
Caution local	2 520.00	0.00	0.00	0.00
<b>Actif circulant</b>				
Charges payées d'avance	1 450.92	654.65	418.00	-236.65
livret a et livret d'épargne	97 496.08	73 120.45	99 120.45	26 000.00
Crédit mutuel	-132.85	505.66	7 306.36	6 800.70
Caisse	3.52	9.00	0.00	-9.00
Produits à recevoir	99.46	2 520.00	6 453.59	3 933.59
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>101 981.91</b>	<b>76 809.76</b>	<b>113 298.40</b>	<b>36 488.64</b>
<b>PASSIF</b>				
Reports à nouveau	53 142.37	39 141.38	23 223.93	-15 917.45
Provision pour projet associatif	53 585.83	53 585.83	53 585.83	0.00
Charges sociales à payer	7 675.31	0.00	5 414.87	5 414.87
Charges à payer	1 579.39	0.00	912.74	912.74
Résultat de l'exercice	-14 000.99	-15 917.45	30 161.03	46 078.48
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>101 981.91</b>	<b>76 809.76</b>	<b>113 298.40</b>	<b>36 488.64</b>

### III – Budget prévisionnel 2018

	BUDGET 2017	REALISE 2017	BUDGET 2018
<b>PRODUITS</b>			
cotisations	58 000	58 543.98	58 000
subventions	3000	5 000.00	5 000
participations congrès	2500	2 840.00	4 000
produits divers	0	312.00	500
produits financiers	500	627.79	500
différences de règl	0	0.45	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>64 000</b>	<b>67 324.22</b>	<b>68 000</b>
<b>CHARGES</b>			
edf	150	111.39	0
petit équipement	1000	0.00	300
fournitures	1000	336.10	400
prestations/ss-traitance	900	2 370.60	500
loyer	5000	0.00	0
entretien	0	0.00	0
assurances	1500	528.00	600
documentation	1400	1 978.76	500
frais de congrès et colloque	5500	3 199.61	4 000
honoraires	3000	10 264.00	30 600
déplact/miss/récept.	10000	9 114.33	12 000
PTT affranchissement	200	195.12	400
téléphone et internet	1200	902.40	900
frais bancaires	150	276.60	300
appointements	15000	3 973.74	32 400
charges sociales	7500	3 428.00	15 600
congés + ind stage		0.00	1 500
différence de règlement		484.54	0
dotation amortissement	500	0.00	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>54 000</b>	<b>37 163.19</b>	<b>100 000</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>10 000.00</b>	<b>30 161.03</b>	<b>-32 000</b>
		versé au report à nouv.	prélevé du report à nouv.

## IV – Cotisations UNME 2020

Proposition d'augmentation des cotisations en 2020 : 2%

COTISATIONS	2018	2019	2020
De 1 à 100 lits	15,86 €	15,86 €	16,18 €
Du 101 <sup>ème</sup> au 200 <sup>ème</sup> lit	13,49 €	13,49 €	13,76 €
Du 201 <sup>ème</sup> lit au 300 <sup>ème</sup> lit	11,37 €	11,37 €	11,60 €
Du 301 <sup>ème</sup> lit au 400 <sup>ème</sup> lit	8,95 €	8,95 €	9,13 €
Au-delà du 400 <sup>ème</sup> lit	6,87 €	6,87 €	7,01 €

Evolution des cotisations de l'UNME sur les 5 dernières années

COTISATIONS	2015	2016	2017	2018	2019	2020
De 1 à 100 lits	14,32 €	15,03 €	15,63 €	15,86 €	15,86 €	16,18 €
Du 101 <sup>ème</sup> au 200 <sup>ème</sup> lit	12,17 €	12,78 €	13,29 €	13,49 €	13,49 €	13,76 €
Du 201 <sup>ème</sup> lit au 300 <sup>ème</sup> lit	10,26 €	10,77 €	11,20 €	11,37 €	11,37 €	11,60 €
Du 301 <sup>ème</sup> lit au 400 <sup>ème</sup> lit	8,10 €	8,51 €	8,85 €	8,95 €	8,95 €	9,13 €
Au-delà du 400 <sup>ème</sup> lit	6,20 €	6,51 €	6,77 €	6,87 €	6,87 €	7,01 €

# Rapport financier de l'UNME - mai 2018

## les votes :

Approuvez-vous l'affectation de l'excédent 2017,  
soit 30 161.03 € au compte de « report à nouveau » ?

Acceptez-vous les comptes présentés ci-dessus et le budget 2018 ?

Donnez-vous quitus au Conseil d'Administration pour son activité et sa gestion ?

Approuvez-vous le montant des cotisations qui seront appelées en 2020 ?



## Consultation sur le choix de la branche d'accueil

Maitre Sébastien Grandjean rappelle **les enjeux et les limites** de ce vote consultatif des adhérents sur le choix de la branche d'accueil. Le rapprochement des branches suppose en effet l'adhésion des organisations syndicales et patronales de la branche d'accueil.

**28 votants** (20 présents avec 8 pouvoirs), ce vote a eu lieu a bulletin secret

À la question posée :

Souhaitez-vous que la branche des Maisons d'étudiants se rapproche de la branche :

A - des Foyers et Services pour les Jeunes Travailleurs (FSJT) ?

B - de l'Enseignement Privé Non Lucratif (EPNL) ?

**22 adhérents** se sont prononcés **pour la branche EPNL**

**5 adhérents** se sont prononcés **pour la branche FSJT**

1 adhérent ne s'est pas prononcé

**En conclusion, Nicolas Aussedat rappelle les options de l'UNME :**

Fort de cette consultation, l'UNME va travailler à une fusion absorption avec la CEPNL. Toutefois, l'absence de soutien des OS de la branche EPNL et/ou de l'organisation patronale EPNL ferait obstacle à un rapprochement négocié ou administré de la branche des Maisons d'étudiants avec celle de l'EPNL. Dans cette éventualité, le Conseil d'administration de l'UNME se rapprocherait du CNEA pour négocier un rapprochement avec la branche FSJT et éviter ainsi une fusion administrée avec la branche FSJT.